

# UNE LPPR QUI PEINE À EXISTER

**Patrick HETZEL**

- ▶ Député Les Républicains du Bas-Rhin
- ▶ Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- ▶ Membre de la commission des Finances, de l'Économie générale et du Contrôle budgétaire
- ▶ Président du groupe d'études Enseignement privé sous contrat et hors contrat
- ▶ Rapporteur spécial du budget Justice



**A**vant toute chose, je tiens à rappeler ici que je suis favorable au principe des lois de programmations pluriannuelles dans plusieurs domaines, dont la recherche. Mais je doute de la capacité de ce gouvernement à porter ce type de loi. Je suis rapporteur spécial du budget de la justice au sein de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Nous avons vu qu'entre le vote de la loi en mars 2019 et le vote du budget en 2020, les engagements n'étaient pas respectés, et de loin. De fait, ce gouvernement manque de crédibilité pour porter une programmation pluriannuelle dans la mesure où il est incapable de tenir ses engagements à six mois d'intervalle. Je m'inquiète également de la procrastination autour de la LPPR. Les rapports des différents groupes de travail datent de septembre 2019 et nous n'avons toujours aucun texte. Ce n'est pas rassurant. Je me demande sérieusement si ce gouvernement a une réelle ambition politique pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Le gouvernement est enfermé dans une vision très franco-française selon laquelle la recherche s'effectue avant tout dans les grands organismes de recherche ce qui, plus que jamais, est faux. Nous avons réussi ces dernières années à avancer vers une bien meilleure coopération des acteurs du secteur. Par ailleurs, aujourd'hui, on sent une très grande tension au sein du gouvernement au sujet de la recherche. Cette tension existe depuis longtemps entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Bercy. Mais Bercy est clairement en train de gagner les arbitrages, or Bercy veut que l'État ait la même relation avec les universités qu'avec les organismes de recherche.

De plus, les acteurs du monde de la recherche sont de plus en plus inquiets. Le gouvernement ne sortira de cette situation qu'en créant de la confiance autour de son action. La confiance ne se décrète pas, elle se démontre dans la pratique. J'avoue que je suis sidéré que, sur ces sujets, le gouvernement ait avant tout une approche budgétaire. J'ai l'impression qu'ils affichent des ambitions en fonction du budget qu'ils décrochent. C'est l'inverse qu'il faut faire ! Il faut impulser un souffle dans le système, une vision.

Bien entendu, il y a des réformes à entreprendre dans le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche. La première problématique est celle de la bureaucratisation. On a éloigné les chercheurs de la recherche. Il faut leur redonner du temps. On n'est pas allé au bout de la logique de la LRU (loi Liberté et Responsabilité des Universités). L'autonomie des universités c'est aussi leur faire confiance. L'évaluation doit se faire a posteriori et non a priori. À

## « Les rapports des différents groupes de travail datent de septembre 2019 et nous n'avons toujours aucun texte »

ce titre, la récente décision de créer un poste de recteur délégué à l'enseignement supérieur et la recherche dans les régions est une mauvaise nouvelle. Cela participe d'une volonté de contrôle de l'État sur des acteurs supposés être autonomes. Je vois, là encore, la main de Bercy derrière cette décision. La deuxième problématique est évidemment celle des moyens. Il faut enfin arriver à cette barre de 3 % du PIB consacré à la recherche dans ce pays. Ce financement doit permettre de rehausser la dotation des laboratoires mais aussi de « booster » l'Agence nationale de la recherche (chargée du financement de la recherche sur appel à projet). Enfin, il convient encore de faire des efforts sur le rapprochement entre recherche publique et recherche privée.

Le CDI de mission et la tenure track que le gouvernement annonce comme étant des dispositifs qui feront partie de la loi à venir, ne répondront pas à tous les problèmes RH du secteur. Beaucoup de chercheurs n'ont pas de contrats stables et s'interrogent légitimement sur leur avenir. Pour répondre à cela, il faut ouvrir un certain nombre de postes supplémentaires. Enfin, concernant la question du statut des chercheurs et des enseignants-chercheurs, je pense que le gouvernement n'a pas suffisamment mis les universités et les organismes autour d'une table pour discuter de ce qu'il est possible de faire. J'ai trouvé les rapports du groupe de travail faibles sur le sujet. Je rappelle qu'avant les années 1980, les chercheurs n'avaient pas le statut de fonctionnaire. La nécessité du statut de fonctionnaire pour les chercheurs est un vrai débat qui mériterait d'être posé. ●



À rebours du quinquennat Hollande, ce gouvernement a décidé de traiter séparément la recherche et l'enseignement supérieur et je pense que les universités vont pâtir de cette dichotomie. Les universités vont être les grandes perdantes de cette réforme. Le